

Marché de Noël 2024– Dimanche 08 décembre 2024

Commune de Saint-Pons (04400)

Madame, Monsieur,

Le marché de Noël de la commune de Saint Pons se tiendra comme chaque année le 1^{er} week-end de Décembre sur les places du village.

La municipalité souhaite que ce rendez-vous soit un moment agréable et chaleureux, annonçant les fêtes de fin d'année. C'est pourquoi nous comptons sur tous les exposants afin de participer activement à la réussite de cet événement.

Ce marché est ouvert en priorité :

- A l'artisanat (objets de décorations, jouets...)
- Aux produits locaux (miel, confitures, biscuits...)
- A toute vente d'articles sur le thème des cadeaux ...

Il est important pour nous que l'ambiance de Noël soit présente sur l'ensemble du marché, aussi nous vous invitons à mettre en scène votre stand et à l'accessoiriser sur ce thème (guirlandes, nappes de couleur verte, rouge ou motif de Noël etc...)

Tous les exposants devront être installés entre 7h30 et 9h30 ; aucun véhicule ne sera admis sur la place dès l'ouverture du marché à 9h30.

La participation aux frais est fixée à **5 € le mètre** et **gratuite pour les associations** (joindre justificatif*).

Aucune inscription ne sera acceptée sans le bulletin d'inscription dûment rempli et le règlement à l'ordre du trésor public ; ce dernier ne pourra en aucun cas être remboursé. Rdv à 7h30 à la mairie pour obtenir le reçu de paiement du droit de place.

Contact : Mairie, 33 Traverse des enfants - 04.92.81.09.25 – mairie@saintpons04.fr



Bulletin d'inscription Marché de Noël du 8 décembre 2024

(à renvoyer avant le 22/11/2024)

Nom ou raison sociale de l'exposant* :

Adresse* :

.....

CP* : Ville* :

Téléphone* : Courriel* :@.....

Types d'articles vendus* :

N° SIRET (pour les professionnels) * :

N° CNI (pour les particuliers) * :

Vous désirez un emplacement de mètres* pour un prix total de €

Pensez à vous munir du matériel nécessaire pour votre installation : rallonges électriques, tables, chaises, etc.

Veuillez préciser vos besoins (électricité,...):.....

.....

**Champs obligatoires*